

Paris,
Le 20 janvier 2015

La Fédération Nationale des Orthophonistes s'oppose au projet de loi Santé et demande le rétablissement du principe de concertation préalable

Les orthophonistes sont particulièrement mobilisés contre le projet de loi Santé, rédigé sans concertation avec les principaux acteurs de notre système de soins : les professionnels de santé eux-mêmes et les syndicats qui les représentent.

La FNO s'élève contre une réforme sans concertation de notre système de soins qui certes doit être rénové, réformé mais qui doit continuer à garantir à tous et partout un accès aux mêmes soins de qualité sans être vidé de ses fondamentaux.

La FNO dénonce donc les principales mesures contenues dans ce projet de loi de Santé qui auraient pour effet :

- Une remise en cause des conventions nationales entre les professionnels et l'Assurance maladie, conventions garantissant tarifs et prestations égales pour tous les patients sur l'ensemble du territoire ;
- La fin programmée de la gestion du risque par la seule Assurance Maladie, dont l'indépendance assure une gestion du système de santé supérieure aux orientations politiques des gouvernements considérant la santé du patient comme une priorité ;
- La redéfinition des pratiques avancées qui semble à nouveau promouvoir la possibilité de deux niveaux de métier : un métier socle et des spécialisations ;
- L'obligation de généraliser le tiers payant sans s'assurer qu'entre mutuelles et professionnels de santé la garantie de paiement soit assurée tout en imposant aux professionnels de santé des conventionnements (dans quel cadre ?) avec des assureurs privés ;
- La redéfinition des équipes de soins, qui sur le modèle en projet, excluent la majorité des professionnels libéraux de nouveaux modes de coopération et de coordination possibles.

La FNO refuse le démantèlement programmé du système de soins français par la remise en cause de ses fondements ainsi que de l'esprit de solidarité qui le définit.

La FNO est favorable à une réforme concertée de notre système de santé et sera, dans ce cadre, force de propositions en permettant aussi aux orthophonistes d'occuper la place qui leur revient.

Plus d'informations sur www.fno.fr

**Fédération Nationale
des Orthophonistes**

145, Bd de Magenta
75010 PARIS
Tél. 01 40 35 63 75
Fax. 01 40 37 41 42

fno@wanadoo.fr